

10. LES CONGRES SOCIALISTES WALLONS DE 1967 (1987)

*En novembre 1987, le PS commémora le vingtième anniversaire des Congrès socialistes wallons de 1967 par une exposition rétrospective du combat fédéraliste wallon qui se tint à Verviers. Le n° 204 de **Socialisme** (décembre 1987) reproduisit les discours inauguraux de Guy Coëme (alors vice-président wallon du PS) et d'Yvan Ylief (alors chef de groupe à Namur) et l'article historique ci-dessous, également de ma plume.*

LE MALAISE CHEZ LES SOCIALISTES WALLONS

Au milieu des années '60, la gauche wallonne avait été douloureusement secouée par les tensions entre le PSB, la FGTB et le MPW - le Mouvement Populaire Wallon créé en mars 1961 et qui s'était donné pour mission de peser sur les deux premiers, en faveur du fédéralisme et de la réforme des structures économiques. L'important recul du PSB aux élections législatives de mai 1965 devait ébranler les milieux socialistes wallons. Leur malaise s'accroît suite aux conditions d'obtention de la majorité qui se prononça, au Congrès du PSB du 25 juillet suivant, en faveur d'une reconduction de la coalition sortante: la participation gouvernementale avait été approuvée par la majorité des délégués flamands (406 sur 434) et bruxellois (84 sur 114), par contre les deux tiers des socialistes wallons s'y étaient opposés (303 mandats contre, 182 pour et 9 abstentions).

C'est à la Fédération liégeoise que l'hostilité à la participation avait été la plus forte : 97 %.

La Fédération liégeoise était nettement favorable à une fédéralisation du PSB sur base des communautés flamande, wallonne et bruxelloise. Les dirigeants socialistes wallons confièrent alors à une commission de 12 membres représentant les diverses Fédérations wallonnes du Parti le soin d'examiner les problèmes relatifs à ses structures. Celle-ci proposa au Congrès du PSB des 11 et 12 décembre 1965 l'adoption de diverses règles : majorité dans chaque groupe communautaire du Parti pour les décisions en certaines matières «réservées» (problèmes de langues, de limites administratives, d'autonomie culturelle) et, pour les autres matières, possibilité pour les 3/4 d'un groupe d'exiger une procédure spéciale selon laquelle une décision ne pourrait être prise par le Parti sans l'accord d'au moins les 2/3 de chaque groupe communautaire. Ces propositions - pourtant en retrait sur l'exigence liégeoise de fédéralisation - rencontrèrent l'hostilité des Fédérations flamandes et des dirigeants nationaux. Finalement, le Congrès les renvoya pour examen à une commission nationale comprenant six Flamands, six Wallons et six Bruxellois ...

C'est après le retour de leur parti dans l'opposition (la chute du gouvernement Harmel-Spinoy en février 1966 et la formation d'une coalition chrétienne-libérale sous la direction de Vanden Boeynants) que les socialistes wallons vont pouvoir sortir leur mouvement de l'état de crise où il est plongé depuis 1964. La présence du PSB dans l'opposition favorisera en effet un rapprochement avec le MPW dont les positions évoluent au même moment parallèlement à celles de l'aile wallonne de la FGTB.

LE RAPPROCHEMENT AVEC LE MPW ET LA FGTB

Le 23 février 1967, le Conseil général du MPW adoptait une résolution qui, tout en réaffirmant le vœu d'une «totale autonomie politique de la Wallonie», traduisait l'orientation nouvelle qu'entendait avoir désormais le Mouvement : il rechercherait en collaboration avec d'autres secteurs de l'opinion wallonne la réalisation d'objectifs immédiats tels que Société Wallonne de développement et d'investissement, Bureau wallon de programmation, division de départements ministériels, assemblée wallonne. En adoptant en quelque sorte une attitude plus modérée et plus «réaliste» à titre transitoire, le MPW faisait un pas vers le PSB wallon.

L'interrégionale wallonne de la FGTB se constitue à la même époque et le 26 février, trois jours après le Conseil général du MPW, une importante assemblée des Régionales wallonnes de la FGTB adopte un programme fort proche, au point de vue des institutions économiques, de celui (déjà connu à ce moment) qui allait être soumis une quinzaine de jours plus tard à un Congrès des socialistes wallons. Robert Lambion, président des Métallurgistes liégeois et directeur de *La Wallonie*, insistera sur cette convergence.

Ce processus de rapprochement entre l'aile wallonne de la FGTB et le MPW d'une part, et, d'autre part, l'aile wallonne du PSB se concrétisera dans la participation active des syndicalistes André Génot et Jacques Yerna, les leaders du MPW, aux travaux préparatoires des deux Congrès socialistes wallons de 1967. Au lendemain du premier (Tournai, en mars), Génot reconnaît que les positions y adoptées correspondent dans une certaine mesure à celles prises par le MPW depuis 1965, et que le MPW admet comme les socialistes wallons que la réalisation immédiate du fédéralisme est utopique et « qu'une étape intermédiaire doit être franchie ».

LES DECISIONS DE TOURNAI ET DE VERVIERS

En cette année 1967, la gauche socialiste wallonne refait donc son unité, et les socialistes wallons réaffirment leur option fédéraliste tout en élaborant un programme «fédéralisant» constituant une étape transitoire immédiatement réalisable. Cela se fait en deux temps, lors des Congrès socialistes wallons de Tournai (11 et 12 mars) et de Verviers (26 et 27 novembre), les huitième et neuvième réunions du genre depuis 1938, et certainement les plus lourdes de conséquences.

Le rapport présenté au Congrès de Tournai est principalement consacré à la situation économique et sociale de la Wallonie. Quant aux moyens politiques de redresser celle-ci, il constate la nécessité de modifier le régime institutionnel et à cet égard, il affirme que le Compromis des Socialistes de 1963 tout comme les Accords de la Table ronde (1965) sont dépassés par les faits. Il ajoute que «la seule solution logique, définitive et globale» se trouve dans un régime de type fédéral, mais que les obstacles à l'instauration de ce régime sont tels qu'il faut rechercher «des solutions transitoires immédiatement applicables, demeurant dans le domaine du possible politique». Le Congrès se borne à esquisser ces solutions - ce que certains appelleront, du nom du rapporteur, le «plan Merlot».

L'assemblée de Tournai décide aussi la création d'un Comité permanent des Fédérations socialistes wallonnes pour approfondir la réflexion en vue d'un second Congrès. Ce comité constituera plusieurs groupes de travail : celui sur les institutions sera présidé par Freddy Terwagne et verra la participation d'André Génot, tandis que Jacques Yerna collaborera à celui sur la reconversion économique et sociale. Ces groupes de travail, oeuvrant en étroite collaboration avec des représentants des régionales wallonnes de la FGTB, s'attachent à préciser les « revendications fédéralisantes plutôt que fédéralistes » dont le principe a été approuvé par le Congrès de Tournai. Il en résulte un volumineux document abordant les problèmes les plus divers posés à la Wallonie, document soumis aux socialistes wallons en novembre lors du Congrès de Verviers.

Le rapport de Verviers prévoyait la mise en place de plusieurs institutions économiques régionales nouvelles pour assurer la reconversion économique et sociale de la Wallonie: Bureau wallon de planification, Société wallonne de crédit et Société wallonne d'investissement et de gestion. Quant aux institutions politiques, il prévoyait au niveau du pouvoir central la scission des ministères à signification régionale avec attribution de budgets distincts et la désignation de deux vice-Premiers Ministres chargés respectivement des affaires wallonnes et flamandes.

Pour la future Région wallonne, le Congrès de Verviers proposait la création d'une Assemblée régionale et d'un Exécutif. Celui-ci serait présidé par le Ministre des Affaires wallonnes et composé de membres désignés par l'Assemblée régionale et par les grandes organisations professionnelles, ainsi que des dirigeants des organismes économiques régionaux à créer, mais il serait seulement consultatif. De même, l'Assemblée régionale contrôlerait l'action de cet Exécutif mais elle n'aurait pas un pouvoir général de décision, seulement la possibilité de voter des recommandations; elle serait composée, au moins dans un premier temps, pour moitié de tous les parlementaires wallons et pour moitié de membres désignés par les Conseils provinciaux wallons.

Ce schéma institutionnel était en retrait par rapport aux revendications socialistes wallonnes antérieures, et il fut d'ailleurs adopté par les congressistes comme un «programme minimum» conditionnant toute participation gouvernementale future - ce que Merlot avait appelé la politique du «dos au mur». Mais l'ampleur des oppositions qu'il déclencha dans les milieux adverses prouva l'importance de Verviers, où l'unité refaite à Tournai s'était concrétisée autour de propositions solides.

LES ACCORDS « KLEMSKERKE-VERVIERS »

En dépit du caractère modéré du programme de Verviers, celui-ci fut très mal accueilli par les socialistes flamands qui y virent du fédéralisme « à peine déguisé » ; leur leader Josse Van Eynde en entreprit la critique systématique. C'est que les socialistes flamands s'étaient peu auparavant penchés eux aussi sur le problème de la réforme de l'Etat lors d'un congrès à Klemskerke en octobre 1967. La résolution finale contenait une série de propositions tendant à la planification de l'économie. Au niveau institutionnel, elle se prononçait sans beaucoup de précision pour un Etat régionalisé (à cinq régions: cette idée se trouvait déjà dans le compromis socialiste de 1963) et donc une déconcentration administrative; elle stipulait enfin que la régionalisation de la Belgique ne devait pas mettre en péril l'unité nationale.

Au lendemain de Klemskerke, *Combat* s'était fait l'écho de deux réactions wallonnes à son égard: d'une part, le Congrès avait témoigné d'un progrès dans l'attitude des socialistes flamands sur la réforme de l'Etat (ils avaient rejeté la thèse « provincialiste » soutenue dans le rapport de l'ex-ministre Vranckx) ; d'autre part, il avait refusé une refonte de l'Etat selon un système de type fédéral et s'était rallié par contre à une solution jugée dépassée par les socialistes wallons.

Une confrontation entre les thèses de Klemskerke et de Verviers s'avérait donc nécessaire pour aboutir à une solution socialiste d'ensemble. En janvier 1968, un groupe de travail fut constitué pour tenter d'effectuer la synthèse des propositions. Si de nombreux points de convergence pouvaient être trouvés, la conciliation était très difficile sur le régime politique futur du pays et sur Bruxelles.

En février, la chute du gouvernement et l'annonce d'élections anticipées précipita le processus de recherche d'un accord Klemenskerke-Verviers. Parce qu'il constituait un compromis, cet accord ne pouvait de toute évidence se ramener à une juxtaposition des deux textes initiaux. Finalement, l'on y reconnaissait trois Régions : la Wallonie, la Flandre et Bruxelles. On y réclamait l'autonomie culturelle, une décentralisation administrative et des réformes de nature à harmoniser les rapports entre les communautés. On y revendiquait la création de Conseils économiques régionaux, de Bureau régionaux de planification, de Sociétés régionales de crédit à l'industrie, de Sociétés régionales d'investissement, de Sociétés régionales d'expansion économique et d'aménagement du territoire. Enfin, un Ministre devait assumer, pour chaque Région, la coordination des affaires régionales.

UNE EVOLUTION IMPORTANTE

Dans son *Histoire politique de la Belgique* (1986), Xavier Mabille observait que, dans le processus qui mena à un Etat communautaire et régional, deux évolutions importantes, totalement indépendantes l'une de l'autre, se situèrent en 1967: d'une part la campagne de sensibilisation en Flandre pour le transfert en Wallonie de la section francophone de l'Université catholique de Louvain, d'autre part les congrès socialistes wallons et flamands consacrés aux réformes institutionnelles. De fait, si l'affaire de Louvain créa un choc psychologique dans le monde catholique francophone traditionnellement unitariste et provoqua le distanciellement des deux ailes du PSC, les congrès socialistes de 1967 contribuèrent quant à eux à rendre plus consistantes les revendications institutionnelles dans les milieux dirigeants socialistes. Au total, les événements de 1967 et leurs suites rendirent politiquement possible sinon inéluctable, en 1970, sous la pression surtout des partis fédéralistes bien sûr, la première étape de la réforme de l'Etat.